



RECRUTEMENT : ATER - BIOMÉCANIQUE, RÉALITÉ VIRTUELLE ET ACTIVITÉ PHYSIQUE

ENS Rennes Candidature sur [GALAXIE](#) jusqu'au 22/04/2022

Profil « Biomécanique, réalité virtuelle et activité physique »



CONTEXTE

Le département Sciences du sport et éducation physique (2SEP) est le seul département STAPS au sein d'une École normale supérieure (ENS). Il porte des missions de formation et de recherche à la fois dans le domaine des Sciences Humaines et Sociales et dans celui des Sciences de la Vie et de la Santé. Il s'appuie sur deux laboratoires STAPS Rennais : le VIPS2 et le M2S, et pour lesquels l'ENS Rennes est cotutelle.

Le plan de formation et la politique de recherche du département 2SEP s'organisent pour répondre à un double objectif : former les élèves à et par la recherche dans le domaine des STAPS, et les préparer au concours de l'agrégation externe d'Éducation Physique et Sportive (EPS). La politique de recherche s'inscrit dans les objectifs stratégiques de l'ENS Rennes centrés sur les pratiques physiques et sportives, en saisissant les opportunités de la révolution digitale et de la transition environnementale pour notamment répondre à des enjeux de santé.

S'agissant des enjeux numériques, l'ENS Rennes est membre fondateur de l'École Universitaire de Recherche (EUR) DIGISPORT.

PROFIL ENSEIGNEMENT

L'ATER effectuera l'intégralité de son service d'enseignement au sein du département 2SEP. Les enseignements dispensés s'inscriront dans la formation à et par la recherche des élèves dans le domaine des Sciences de la Vie et de la Santé. Plus spécifiquement, l'ATER dispensera des enseignements portant sur la Biomécanique et l'analyse du mouvement humain (MOCAP, programmation sur MATLAB ou Python, analyse et traitement de signaux) ou encore la maîtrise d'outils informatiques (initiation aux statistiques avec le logiciel R, LateX). L'ATER assurera également l'encadrement et le suivi de mémoires d'initiation à la recherche d'élèves de première et deuxième année. Dans le cadre de la nouvelle accréditation, l'ATER prendra en charge la mise en place du nouveau module portant sur « Réalité virtuelle et activité physique ». Des compétences dans ce domaine sont donc attendues.

Enfin, une connaissance du milieu scolaire en lien avec l'EPS sera appréciée, mais ne constituera pas un critère de sélection prioritaire.

PROFIL RECHERCHE

L'ATER sera rattaché au laboratoire Mouvement, Sport, Santé (M2S) et intégrera plus particulièrement l'équipe "sPoRt, ACTivité physIque et SantÉ" (PRACTISE). En lien direct avec les objectifs de recherche de l'équipe PRACTISE, et tout en tenant compte des activités de recherche propres au futur ATER au moment de son recrutement (cas d'une thèse en cours), ce dernier contribuera au développement des travaux de l'axe #3 : "e-santé et innovations numériques pour l'activité physique et sportive de demain". L'utilisation de la réalité virtuelle pour répondre à des problématiques de recherche liées à l'étude des effets de l'activité physique dans la prise en charge de maladies chroniques (par exemple : AOMI, Cancer) constitue un objectif fort de cet axe de recherche.

Par ailleurs, les développements techniques et méthodologiques dans l'utilisation des moniteurs d'activité pour le suivi connecté (e-Health) constituent un autre objectif de recherche de cet axe #3.

L'EUR DIGISPORT pourra offrir un cadre favorable au développement de ces travaux.

RESPONSABILITÉS ET IMPLICATION DANS LA VIE DU DÉPARTEMENT

L'ATER s'impliquera pleinement dans la vie de département (réunions, conseil de département, congrès Delphine Thevenet...). En adéquation avec son engagement dans ses missions prioritaires de formation et recherche, il est attendu que l'ATER contribue à des missions collectives destinées au développement et au rayonnement du département 2SEP (par exemple, mission communication).

DURÉE

Poste ATER temps complet (100%). Durée du contrat d'un à trois ans, renouvelable un an, selon statut (voir ci-dessous « Critères d'éligibilité et dispositions légales »).

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ ET DISPOSITIONS LÉGALES

Voir Décret n°88-654 du 7 mai 1988 relatif au recrutement d'attachés temporaires d'enseignement et de recherche dans les établissements publics d'enseignement supérieur :

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000312907/>

Voir aussi :

<https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/devenir-attache-temporaire-d-enseignement-et-de-recherche-ater-46539>

RÉMUNÉRATION

Montant brut mensuel estimé à 2066,53€ avec une prime annuelle de 1 259,97 € (PRES).

Voir Arrêté du 7 mai 1988 fixant les modalités de rémunération des attachés temporaires d'enseignement et de recherche :

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000296298/>

DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier devra être renvoyé avant la date de clôture, par mail à l'adresse rh@ens-rennes.fr. La date de clôture est fixée au vendredi 22 avril 2022.

THÉMATIQUE(S)

Vie de l'École

PARTENAIRES

www.sciencesport.ens-rennes.fr
www.ens-rennes.fr
<https://m2slab.com>
<https://m2slab.com/index.php/practise-team-2>
<https://digisport.univ-rennes.fr>

CONTACT

[Alexis Le Faucheur](#)

Mise à jour le 21 mars 2022

À TÉLÉCHARGER

[Profil ATER 2SEP 2022 \(PDF, 198 Ko\)](#)

[Profil ATER 2SEP 2022 \[English version\] \(PDF, 129 Ko\)](#)